

N 292 - 19 avril 2018

POLITIQUE SOCIALE

Autonomie : vers la création du 5e risque en 2019 ?

Au milieu de son interview fleuve de près de 3 heures sur BFMTV ce dimanche 15 avril, pour dresser le bilan de la première année de son quinquennat, le président de la République s'est exprimé de longues minutes sur la prise en charge des personnes âgées. Face à l'improbable duo Jean-Jacques Bourdin (RMC)-Edwy Plenel (Mediapart), Emmanuel Macron a pris « l'engagement solennel » de s'atteler au financement et à l'organisation du « risque dépendance ». « Aujourd'hui, il n'est pas assuré », a-t-il déclaré. Le chef de l'Etat promet de « construire un financement pérenne », qui sera à la charge de la « collectivité nationale. » Pour cela, Emmanuel Macron n'est « pas contre » l'instauration d'une deuxième journée de solidarité. Evoquée la semaine dernière par la ministre des Solidarités et de la Santé, « c'est une piste intéressante », estime-t-il. Le président de la République n'exclut pas la création d'un 5e risque dédié à la dépendance au sein de la Sécurité sociale. « C'est un nouveau risque qu'il nous faut construire », en s'appuyant sur « des mécanismes de sécurité sociale. » Il espère en « poser les bases entre la fin de l'année 2018 et l'année 2019. » Concernant les Ehpad, « il nous faut investir pour davantage médicaliser », a déclaré Emmanuel Macron. Alors que le médiateur Pierre Ricordeau devait rendre en début de semaine à Agnès Buzyn son rapport sur les effets de la réforme de la tarification, « il n'y a pas d'autres choix », a tranché le chef de l'Etat.

Les associations du secteur n'ont pas tardé à réagir. Dès le lendemain, l'AD-PA, la FNAAFP/CSF, la Fnadepa et la Fnaqpa ont salué les déclarations du président de la République. La Fnadepa espère maintenant que la feuille de route présentée prochainement par le gouvernement « déclinera les annonces du chef de l'Etat à la hauteur des enjeux du vieillissement. » Pour sa part, l'AD-PA attend désormais de pouvoir « porter ses propositions pour un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie dans le cadre d'une réelle réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement et d'un large débat politique sur l'ensemble de l'aide aux personnes âgées, en établissement comme à domicile. »

Si la Fnadepa approuve l'évocation d'une deuxième journée de solidarité, « cette piste de financement ne suffira pas. » Aussi, comme la FNAAFP/CSF, elle souscrit à la réouverture de la réflexion sur la création d'un 5^e risque. « Cette mesure, maintes fois attendue et repoussée, représenterait un pas en avant en faveur d'une politique nationale enfin ambitieuse pour les personnes âgées », estime la fédération. Au-delà du financement, la Fnadepa appelle de ses vœux « une refonte complète du modèle d'accompagnement des personnes âgées, dépassant la dichotomie domicile/établissement et apportant des réponses adaptées et respectueuses pour les personnes âgées et les personnels qui les accompagnent au quotidien. »